

Cette plaquette présente un suivi mensuel de l'évolution des accidents mortels dans le département d'Ille-et-Vilaine.

**Avertissement :**

- les résultats présentés reposent sur un système de collecte rapide auprès des forces de l'ordre, indépendant des bulletins d'analyse des accidents corporels (BAAC) ; ces dernières sont provisoires et peuvent faire l'objet de modifications.
- conformément au guide pour la rédaction des BAAC, en 2023 deux accidents mortels ayant pour cause le suicide ont été déclassés sur décision de l'ONISR. Ils ne sont plus comptabilisés dans les accidents mortels de la circulation mais dans les actes volontaires de sorte qu'ils n'apparaissent plus dans les statistiques d'accidentologie.

**Les chiffres du mois**

	Octobre 2023	Octobre 2022	Ecart	Évolution 2023 / 2022 (%)
--	--------------	--------------	-------	---------------------------

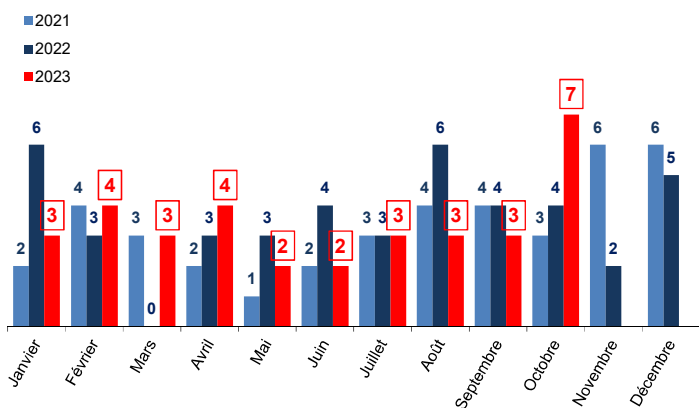
accidents corporels	67	40	27	67,5
tués	7	4	3	75,0
blessés	72	52	20	38,5

**Cumul de l'année**

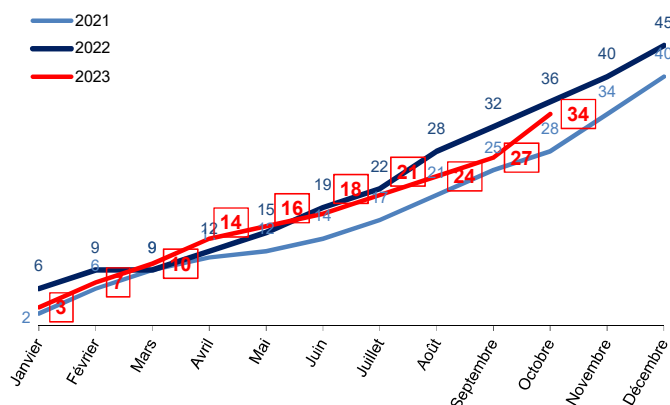
	Cumul octobre 2023	Cumul octobre 2022	Évolution 2023 / 2022 (%)
--	--------------------	--------------------	---------------------------

accidents corporels	587	604	-2,8
tués	34	36	-5,6
blessés	690	743	-7,1

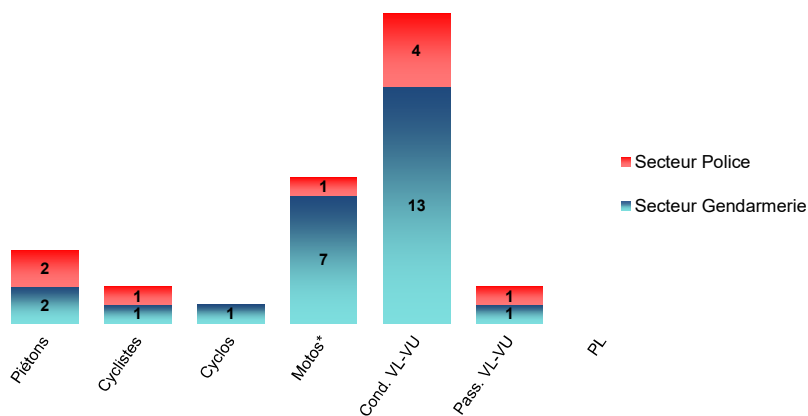
**Répartition mensuelle des tués**



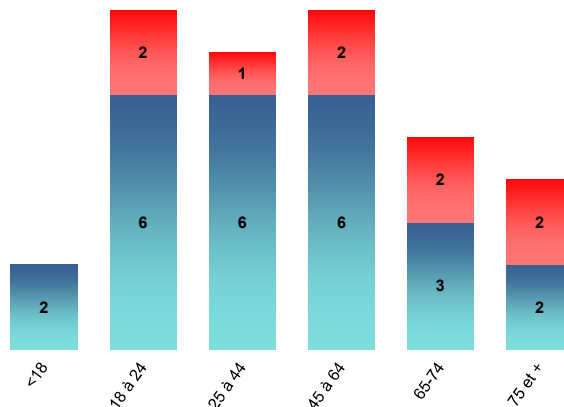
**Cumul des tués par mois et par année**



**Tués selon le mode de déplacement**

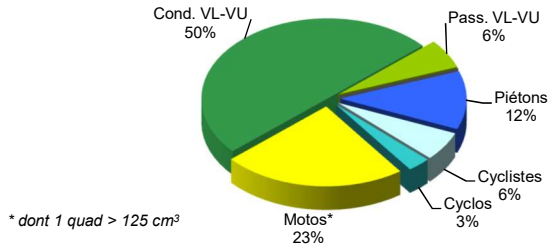


**Tués selon l'âge**

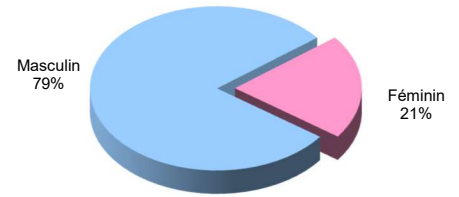


## Répartition des tués

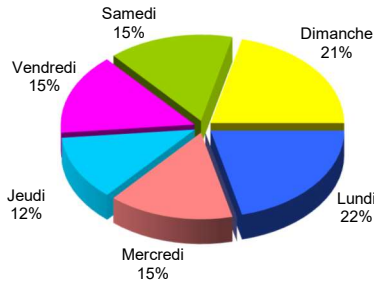
### Par catégorie d'usagers



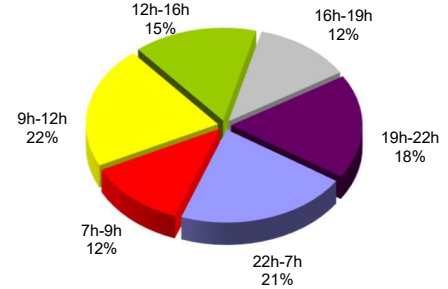
### Par sexe



### Par jour de la semaine

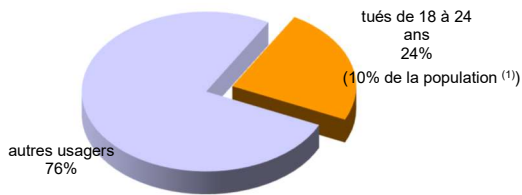


### Par tranche horaire

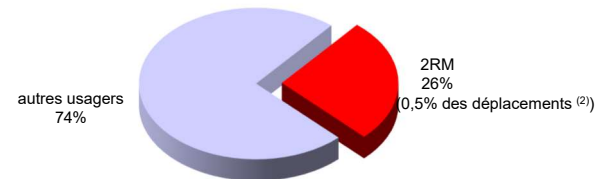


## Répartition des tués - usagers vulnérables

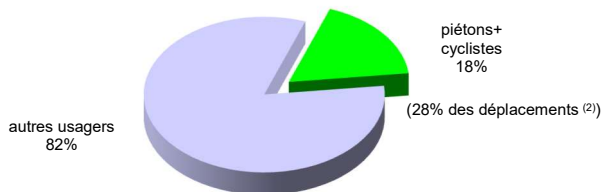
### Part des 18-24 ans tués



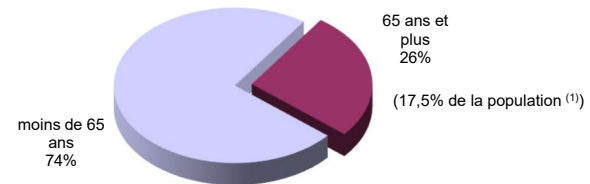
### Part des deux roues motorisés tués



### Part des piétons et cyclistes tués



### Part des seniors tués

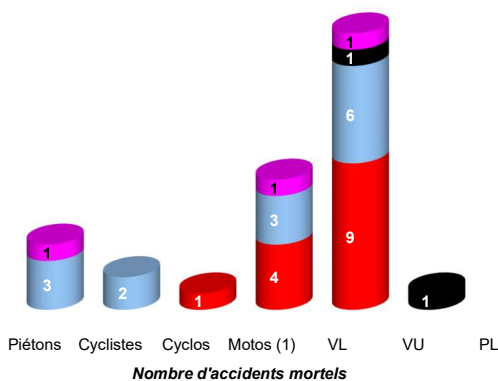
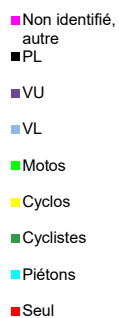


<sup>(1)</sup> INSEE population bretonne légale au 1er janvier 2017

<sup>(2)</sup> AUDIAR Enquête Ménage Déplacements 2018

## Tués contre - conflits (dans les accidents mortels)

Contre...



### Nombre d'accidents mortels selon le mode de déplacement des personnes tuées

Piétons	Cyclistes	Cyclos	Motos (1)	VL	VU	PL	Contre
		1	4	9			Seul
							Piétons
							Cyclistes
							Cyclos
							Motos
3	2		3	6			VL
							VU
				1	1		PL, TC
1			1	1			Non identifié, autre
<b>4</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>8</b>	<b>17</b>	<b>1</b>		<b>33</b>

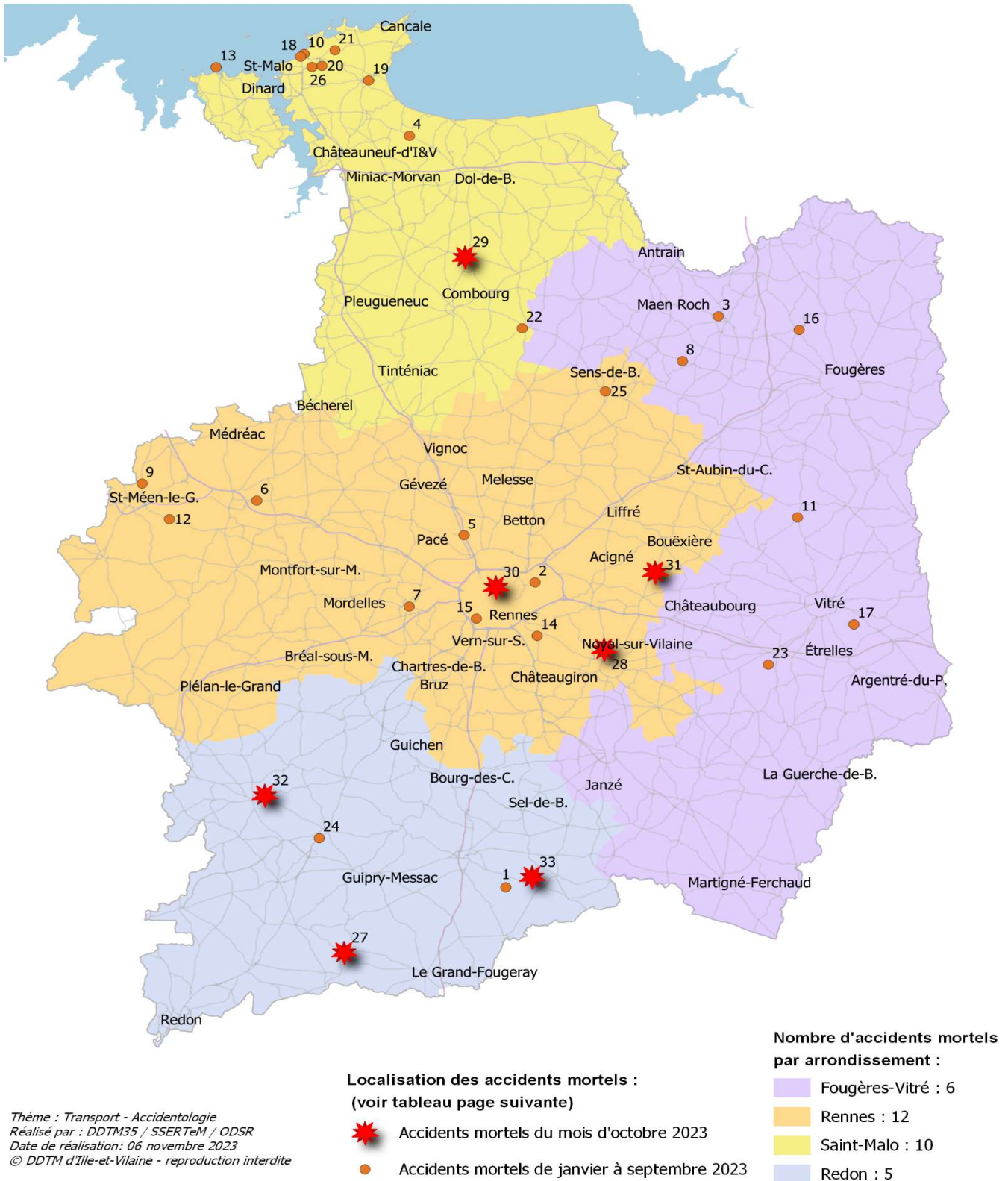
(1) dont un quad > 125 cm<sup>3</sup>

# Département d'Ille-et-Vilaine

Localisation des accidents routiers mortels et nombre de tués

**Nombre de tués au 31 octobre 2023 : 34 (dans 33 accidents)**

Cette plaquette présente le cumul des accidents routiers mortels (tués à 30 jours) dans le département d'Ille-et-Vilaine. Ces données sont provisoires et peuvent faire l'objet de modifications.



Cette plaquette présente le cumul des accidents mortels routiers (tués à trente jours) dans le département d'Ille-et-Vilaine  
Ces données sont provisoires et peuvent faire l'objet de modifications.  
Sources : Préfecture d'Ille-et-Vilaine - Gendarmerie nationale - Police nationale.

### Données concernant les accidents mortels du 1<sup>er</sup> au 31 octobre 2023 localisés sur la carte

n° de l'accident	date	heure	commune	catégorie des tués	âge(s)	sexe(s)	nbre cumulé des tués
1	20/01/2023	08h35	Bain-de-Bretagne	Passager VU	2	M	1
2	20/01/2023	16h30	Cesson-Sévigné	Conducteur VU Passager VL	21 19	M M	3
3	04/02/2023	10h12	Maen-Roch	Cond. Moto > 125 cm <sup>3</sup>	38	M	4
4	06/02/2023	22h45	La Fresnais	Cond. Scooter < 125 cm <sup>3</sup>	23	M	5
5	19/02/2023	09h00	Saint-Grégoire	Conducteur VL	72	M	6
6	23/02/2023	11h20	Montauban-de-Bretagne	Conducteur VL	62	M	7
7	20/03/2023	17h00	Le Rheu	Cond. Scooter < 50 cm <sup>3</sup>	47	M	8
8	24/03/2023	16h00	Saint-Marc-Le-Blanc	Conducteur VU	31	M	9
9	29/03/2023	13h10	Le Crouais	Conducteur VL	19	M	10
10	07/04/2023	16h15	Saint-Malo	Piéton	79	M	1
11	10/04/2023	20h00	Val-d'Izé	Conducteur VL	33	M	12
12	23/04/2023	12h55	Saint-Onen-La-Chapelle	Conducteur VL	94	M	13
*	29/04/2023	16h25	Bazouges-La-Pérouse	Conducteur VL	32	M	
13	29/04/2023	06h00	Saint-Lunaire	Piéton	19	M	14
14	07/05/2023	22h40	Vern-sur-Seiche	Conducteur VL	19	M	15
*	08/05/2023	00h10	Saint-Aubin-des-Landes	Conducteur VL	16	M	
15	11/05/2023	04h40	Saint-Jacques-de-la-Lande	Conducteur VL	66	M	16
16	11/06/2023	10h05	Saint-Germain-en-Cogles	Conducteur VL	87	F	17
17	24/06/2023	08h40	Vitré	Cond. Moto > 125 cm <sup>3</sup>	33	M	18
18	03/07/2022	11h30	Saint-Malo	Piéton	83	M	19
19	06/07/2022	11h20	Saint-Méloir-des-Ondes	Conducteur VL	74	M	20
20	08/07/2022	05h00	Saint-Malo	Conducteur VL	25	M	21
21	04/08/2023	19h00	Saint-Coulomb	Cond. Moto > 125 cm <sup>3</sup>	57	M	22
22	16/08/2023	07h15	Saint-Léger-des-Près	Conducteur VL	18	M	23
23	16/08/2023	09h30	Torcé	Cycliste	14	M	24
24	03/09/2023	04h15	Lieuron	Piéton	21	M	25
25	09/09/2023	08h00	Sens-de-Bretagne	Conducteur VL	74	M	26
26	14/09/2023	20h30	Saint-Malo	Cond. Moto > 125 cm <sup>3</sup>	58	M	27
27	02/10/2023	00h40	Langon	Cond. Quad > 125 cm <sup>3</sup>	33	M	28
28	02/10/2023	20h45	Noyal-sur-Vilaine	Conducteur VL	65	F	29
29	08/10/2023	11h45	Bonnemain	Cond. Moto > 125 cm <sup>3</sup>	53	M	30
30	08/10/2023	19h15	Rennes	Cycliste	45	F	31
31	11/10/2023	17h29	La Bouexière	Cond. Moto > 125 cm <sup>3</sup>	45	M	32
32	16/10/2023	18h20	Mernel	Conducteur VL	63	M	33
33	18/10/2023	13h20	Ercé-en-Lamée	Conducteur VL	48	M	34

\* Accidents déclassés (actes volontaires)

## La sécurité routière à la une

### Le passage à l'heure d'hiver

Le passage à l'heure d'hiver est intervenu dans la nuit du samedi 28 au dimanche 29 octobre. Conséquence majeure : un coucher du soleil intervenant plus tôt dans les semaines à venir. Entre 17h et 19h, il fera tout à coup plus sombre au moment des sorties d'école et du travail.

La Sécurité routière a récemment mené une expérience avec les équipes de UTAC pour démontrer l'importance pour les usagers vulnérables de se rendre visibles. L'expérience a consisté en une séance de tests d'arrêt d'urgence d'un véhicule, de nuit, face à un piéton et un cycliste sans et avec une tenue rétro réfléchissante.

#### PIÉTONS, LA NUIT, NE SOYEZ PAS CELUI QUE L'ON N'AVAIT PAS VU



Dans les phares d'une voiture roulant à 50 km/h, un piéton est visible à seulement 28 mètres lorsqu'il est vêtu de noir. Or à 50 km/h, le véhicule a besoin de 31 mètres pour s'arrêter. Pendant le test, le piéton est alors renversé à une vitesse de 32 km/h. Lorsqu'on renouvelle l'expérience avec un piéton portant une tenue rétro réfléchissante, il est visible à 44 mètres. La voiture s'immobilise à 13 mètres du mannequin.

#### L'expérience "cycliste"

Dans les phares d'une voiture roulant à 80 km/h, un cycliste vêtu d'une tenue sombre sur un vélo correctement équipé en éclairage est visible à 35 mètres. A 80 km/h, le véhicule a besoin de 60 mètres pour s'arrêter. Avec un gilet rétro réfléchissant, ce même cycliste est visible à 63 mètres ce qui permet au véhicule de s'immobiliser à 3 mètres du cycliste s'il est immobile et à 22 mètres si le cycliste avance dans le même sens que la voiture, à la vitesse de 20 km/h.

#### Les conseils de la Sécurité routière :

**Etre visibles...** les vélos et les trottinettes doivent être équipés de dispositifs rétro réfléchissants. De nuit ou lorsque la visibilité est insuffisante, le port du gilet rétro réfléchissant est obligatoire (hors agglomération pour les vélos).

**Et vigilants !** La Sécurité routière invite tous les usagers à être plus attentifs et à faire attention notamment aux angles morts, lors d'un changement de direction, en traversant, lors de l'ouverture d'une portière et à modérer sa vitesse.